.N.P.C ! RELEVE D'INFORMATION INTEGRAL ! DATE 20/12/2016

****
CE DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE. *
LE FAIT, POUR UN TIERS NON AUTORISE PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU *
UN ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION *
DE CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L225.8 DU CODE DE LA ROUTE.*
****

NUMERO DE DOSSIER :
CODE CONFIDENTIEL :
CE NUMERO DE DOSSIER ET CE CODE CONFIDENTIEL PERMETTENT UNE CONSULTATION DE VOTRE SOLDE DE POINTS VIA INTERNET SUR LE SITE : WWW.INTERIEUR.GOUV.FR

NOM M : _____
PRENOMS : REDOUANE
EPOUSE :
NOM USAGE :

NE(E) LE : 23/10/1990 A ROUBAIX (059)
FRANCE

SEXE : MASCULIN

ADRESSE : _ ...

ETAT DOSSIER : INVALIDE

SOLDE DE POINTS : 0

TITRE NO : 15AJ28513 DELIVRE LE 12/05/2015
PAR PREFECTURE DU NORD SOUS FORME DE PRIMATA

CONDITIONS RESTRICTIVES : NEANT

PERIODES PROBATOIRES : DU 07/01/2015 AU 04/11/2016

SUIVI AAC : NEANT

CATEGORIE : B
ETAT : ANNULEE A COMPTER DU 04/11/2016
DELIVREE PAR EXA LE 07/01/2015
PAR PREFECTURE DU NORD

CATEGORIE : AM
ETAT : VALIDE
DELIVREE PAR EQU+ LE 07/01/2015
PAR PREFECTURE DU NORD

01 ******* FIN PERIODE PROBATOIRE ******* 04/11/2016 ******* K = 0

DECISION : 4I ACCUSE DE RECEPTION D'UNE LETTRE 48SI
ACCUSE DE RECEPTION NO 2C 0816 2689 286 DU 04/11/2016 (A/P)
ENREGISTREE LE 26/11/2016
INFRACTION DU 01/12/2015 A 02H14

CE DOCUMENT N'EST COMMUNICABLE QU'AU SEUL TITULAIRE DU PERMIS DE CONDUIRE. LE FAIT,POUR UN TIERS NON AUTORISE PAR LA LOI, NOTAMMENT UN EMPLOYEUR OU UN ASSUREUR, D'OBTENIR SOIT DIRECTEMENT, SOIT INDIRECTEMENT, COMMUNICATION DE CE DOCUMENT EST UN DELIT PREVU PAR L'ARTICLE L.225-8 DU CODE DE LA ROUTE.

M / EDOUANE

Né(e) le : 23/10/1990

N° Dossier :

Votre Dossier de permis de conduire est doté, à cet instant, de :

3 POINTS SUR UN CAPITAL DE 6.

LE RELEVE EST REMIS A LA DATE DU 18/05/2017 A 12:24:33 ET COMPORTE LES INFORMATIONS DISPONIBLES SOUS RESERVE D'AUTRES INFRACTIONS COMMISES ET NON ENCORE ENREGISTREES A CE JOUR ET A CETTE HEURE DANS LE SYSTEME NATIONAL DES PERMIS DE CONDUIRE.